



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2025-416

PUBLIÉ LE 15 JUILLET 2025

Sommaire

GHU Paris psychiatrie & neurosciences / Direction Générale

75-2025-07-11-00016 - Décision de délégation n°2025-019 de signature (direction du Pôle Neurosciences Sainte-Anne) (2 pages)

Page 3

GHU Paris psychiatrie & neurosciences

75-2025-07-11-00016

Décision de délégation n°2025-019 de signature
(direction du Pôle Neurosciences Sainte-Anne)

Délégation n°2025-019

**DELEGATION DE SIGNATURE
DIRECTION DU POLE NEURO SAINTE-ANNE**

Le Directeur,

- Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6143-7, D.6143-33 à D.6143-35 ;
- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion, en date du 26 septembre 2024, renouvelant Monsieur Guillaume COUILLARD dans ses fonctions de Directeur du Groupe Hospitalier Universitaire (GHU) Paris psychiatrie & neurosciences, à compter du 24 septembre 2024 ;
- Vu l'arrêté de nomination de Madame BARAT-CLERC au Groupe Hospitalier Universitaire (GHU) Paris psychiatrie & neurosciences portant effet au 1^{er} janvier 2019 ;
- Considérant l'organigramme de la Direction du GHU Paris psychiatrie & neurosciences ;

DECIDE

Article 1

Délégation est donnée à **Madame Solenne BARAT-CLERC, Directrice du pôle Neuro Sainte-Anne**, afin de signer au nom du Directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de sa direction,
- toutes les décisions, attestations, imprimés ou certificats établis à partir d'informations de la compétence de sa direction,
- toutes notes et décisions relatives à l'organisation, à l'animation de sa direction et à l'encadrement des équipes placées sous sa responsabilité,
- toutes demandes de congés de l'équipe de la direction du pôle Neuro Sainte-Anne,
- les contrats et conventions, autres que marchés publics, liés à l'activité de sa direction,
- les attestations de service fait liées à l'activité de sa direction.

Article 2

Délégation en cas d'absence ou d'indisponibilité de Madame Solenne BARAT-CLERC, est donnée à **Monsieur Quentin BOTON, Cadre administratif du Pôle Neuro Sainte-Anne**, à l'effet de signer au nom du Directeur :

- toutes correspondances liées à l'activité de sa direction,
- toutes demandes de congés de l'équipe de la direction du pôle Neuro Sainte-Anne,
- les contrats et conventions, autres que marchés publics, liés à l'activité de sa direction,
- les certificats de décès relatifs au Pôle Neuro Sainte-Anne.

Article 3

La présente délégation sera notifiée pour information au Président du Conseil de Surveillance, à la Présidente de la Commission Médicale d'Établissement, à la Délégation Départementale de Paris, à la Trésorerie Principale, comptable de l'établissement et aux personnes qu'elle vise expressément.

Article 4

La présente délégation fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région d'Ile-de-France, Préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 11 juillet 2025

signé

Guillaume COUILLARD
Directeur